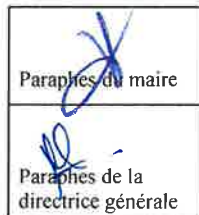


Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



Le 8 mai 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue **le 7 mai 2018** à 19h30, à l'Hôtel de Ville, au 292 Chemin de la Rivière, Canton de Cleveland (Québec), sous la présidence du maire, Monsieur Herman Herbers.

Conseillers présents : Monsieur Gerald Badger Monsieur Charles Brochu
 Monsieur Eric Courteau Madame Sylvie Giroux
 Monsieur Fernand Leclerc Monsieur Johnny Vander Wal

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal.

Madame Claudette Lapointe, directrice générale est aussi présente.

2018-093 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, en retirant le point 8.12, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux
 - 3.1 Approbation du procès-verbal de la séance du 3 avril 2018
4. Correspondance
5. Divers comités
 - 5.1 Béton Provincial Ltée – Demande d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière
6. Finance
 - 6.1 Présentation des comptes à payer
 - 6.2 Présentation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport
 - 6.3 Présentation des salaires, DAS et des frais de déplacements
 - 6.4 Dépôt des états comparatifs pour les 3 premiers mois de l'année 2018 versus 2017
7. Adoption de règlement et dispense de lecture
 - 7.1 Avis de motion concernant le règlement 549 modifiant le règlement de lotissement numéro 448
 - 7.2 Adoption du premier projet de règlement 549 modifiant le règlement de lotissement numéro 448
 - 7.3 Avis de motion concernant le règlement numéro 551 modifiant le règlement de zonage numéro 446
 - 7.4 Adoption du premier projet de règlement numéro 551 visant à modifier le règlement de zonage numéro 446
8. Affaires nouvelles et suivies
 - 8.1 Acceptation de la soumission de CIMA pour la préparation des plans et devis pour le programme RIRL (chemin De la Rivière et Chemin De la Vallée)
 - 8.2 Budget pour l'achat de nouveaux ordinateurs – modification de la résolution numéro 2018-087
 - 8.3 Carole St-Hilaire – Demande d'aide financière
 - 8.4 Les ballets classiques de Richmond – Demande de commandite
 - 8.5 Comité ÉLÉ - Demande d'une lettre d'appui pour faire une demande au Fonds d'initiatives culturelles de la MRC
 - 8.6 WOLFE BBQ – Demande d'appui financier
 - 8.7 HB Archivistes – Liste de destruction des documents
 - 8.8 Scouts Canada – 1st Richmond Scouts – Demande d'aide financière
 - 8.9 Campagne annuelle de financement 2018-2019 – Les amis des Jeux du Québec – Estrie
 - 8.10 Tournoi des Mai(t)res – Invitation à participer au tournoi de golf 2018 de Valcourt
 - 8.11 Séminaire Infotech – Inscription de Suzanne Boucher, Julie Létourneau et Claudette Lapointe
 - ~~8.12 Devenir une municipalité amie des enfants~~
 - 8.13 Congrès de la FQM – Remplacement de la participation du maire
 - 8.14 Comité de voirie -Modification de la résolution 2018-069
 - 8.15 Soumission en commun pour un défibrillateur
 - 8.16 Denis Baril, Architecte – Honoraires supplémentaires
 - 8.17 Fusion Expert Conseil, Ingénieurs – Honoraires supplémentaires
 - 8.18 Nomination de deux personnes pour la signature des chèques en cas de poste vacant du maire et de la secrétaire trésorière
 - 8.19 Acceptation de la soumission de HBG pour mesurer les carrières et sablières
 - 8.20 Formation pour la mise à niveau des travaux de voirie pour Sylvain Gagnon

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



- 8.21 Proclamation des Journées de la culture
- 8.22 Varia
- 9 Rapport des activités de Monsieur le Maire
- 10 Période de questions pour le public
- 11 Levée de l'assemblée

Prochaine réunion : 4 juin 2018

2018-094 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

2018-094-1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 avril 2018

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu que le procès-verbal de la séance du 3 avril 2018 soit adopté tel que présenté.

CORRESPONDANCE

La correspondance a été déposée à la table du conseil et les suivis demandés par les membres du conseil seront effectués et déposés aux archives après épuration, le tout selon les bons vœux du conseil. Donner un suivi pour le point 4.1.1.

2018-095 BÉTON CHEVALIER – DEMANDE D'AUTORISATION

ATTENDU QUE Béton Provincial Ltée. présente une demande d'autorisation à la CPTAQ pour l'utilisation de deux lots à une fin autre que l'agriculture;

ATTENDU QUE cette demande consiste à l'exploitation d'une sablière sur les lots 5 535 213 située dans la zone EXT5 et 5 535 216 située dans la zone AF7 à Cleveland;

ATTENDU QUE la zone AF7 visée par ce projet n'est pas reconnue comme étant une zone d'extraction autorisée;

ATTENDU QUE ces lots sont protégés par droit acquis;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu d'autoriser le projet de Béton Provincial Ltée., pour l'exploitation d'une sablière sur les lots 5 535 216 et 5 535 213, même si ce lot 5 535 216 n'est pas dans une zone d'extraction permise par la réglementation municipale, puisque ces lots sont protégés par droit acquis.

De ce fait, aucun changement ne sera apporté aux règlements municipaux de la municipalité du Canton de Cleveland et aucun changement ne sera demandée à la MRC du Val-Saint-François pour le schéma d'aménagement.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



2018-096 FINANCE

2018-096-1 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu que les comptes à payer au montant de 30 539,79\$, tels que présentés aux membres du conseil, soient autorisés à être déboursés, en y ajoutant la facture du fournisseur 402, au montant de 795,15\$ et en y ajoutant les factures du fournisseur numéro 1508, au montant de 5 432,57 et 747,34\$.

**2018-096-2 PRÉSENTATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ET
DES DÉPENSES DÉJÀ AUTORISÉES DEPUIS LE DERNIER
RAPPORT**

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu d'entériner les dépenses incompressibles au montant de 16 191,19\$ et les dépenses déjà autorisées par le conseil au montant de 670,00\$ le tout tel que présenté aux membres du conseil.

**2018-096-3 PRÉSENTATION DES SALAIRES, DES DÉDUCTIONS À LA
SOURCE ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS**

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu que les frais de déplacements au montant de 142,56\$ soient autorisés à être déboursés. D'entériner les versements des salaires nets pour le mois d'avril 2018 au montant de 26 774,23\$ et les déductions à la source du mois de mars 2018, au montant de 7 011,88\$.

**DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS POUR LES 3
PREMIERS DE L'ANNÉE 2018 VERSUS 2017**

L'état comparatif pour les trois premiers mois de l'année 2018 versus 2017 a été déposé à la table du conseil et la directrice générale a fait la présentation du contenu.

2018-097 ADOPTION DE RÈGLEMENT

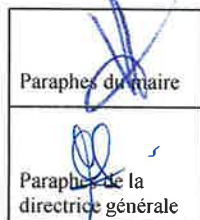
**2018-097-1 AVIS DE MOTION CONCERNANT LE RÈGLEMENT
NUMÉRO 549 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
LOTISSEMENT NUMÉRO 448**

Monsieur le conseiller Eric Courteau donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption, le règlement numéro 549 modifiant le règlement de lotissement 448 dans le but :

- DE RETIRER LES NORMES MINIMALES DE LOTISSEMENT CORRESPONDANT À UN TERRAIN EN BORDURE D'UNE ROUTE PUBLIQUE NUMÉROTÉE.

Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet de règlement est remis à tous les membres du conseil.

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



2018-097-2 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 549 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 448 DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Cleveland applique sur son territoire un règlement de lotissement et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

ATTENDU QUE pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par le conseiller Gerald Badger et résolu

- d'adopter par la présente le PREMIER projet de règlement numéro 549 conformément à l'article 125 de la Loi;
- de fixer au 4 juin 2018, à 19h00, l'assemblée de consultation publique que le conseil tiendra, à la salle du conseil, sur le PREMIER projet de règlement.

2018-097-3 AVIS DE MOTION CONCERNANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 551 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 446

Monsieur le conseiller Fernand Leclerc donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption, le règlement numéro 551 modifiant le règlement de zonage 446 dans le but :

- de modifier une disposition portant sur l'accès aux terrains en bordure des routes numérotées, dans la section sur l'aménagement des aires de stationnement ;
- d'autoriser l'usage « chenil » dans la zone AF-11 sous certaines conditions;
- d'autoriser l'usage spécifiquement autorisé « sentier pédestre et cycliste » dans la zone RD-2;

Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet de règlement est remis à tous les membres du conseil.

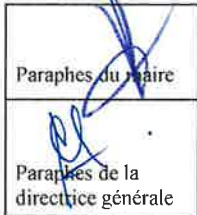
2018-097-4 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 551 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 446 DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Cleveland applique sur son territoire un règlement de zonage et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

ATTENDU QUE pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu :

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



- d'adopter par la présente le premier projet de règlement numéro 551 conformément à l'article 124 de la Loi;
- de fixer au 4 juin 2018, à 19h00, l'assemblée de consultation publique que le conseil tiendra, à la salle du conseil, sur le PREMIER projet de règlement.

AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVIS

2018-098 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE CIMA POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS POUR LE PROGRAMME RIRL (CHEMIN DE LA RIVIÈRE ET CHEMIN DE LA VALLÉE)

Il est proposé par le conseiller Charles Brochu, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu d'accepter la soumission de *CIMA* et que le contrat pour la préparation des plans et devis pour le programme RIRL (chemin De La Rivière et chemin De La Vallée) soit adjugé au prix de 11 106,00\$, plus taxes, tel que spécifié dans sa soumission datée du 19 avril 2018.

2018-099 BUDGET POUR L'ACHAT DE NOUVEAUX ORDINATEURS – MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2018-087

ATTENDU QUE la résolution numéro 2018-087 prévoyait un budget de 3000\$ pour l'achat d'un ordinateur pour Sylvain Gagnon;

ATTENDU QU' à la suite du remplacement du serveur en début d'année, l'ensemble des ordinateurs ne sont plus compatibles avec le nouveau serveur (trop vieux et trop lents, perte de temps énorme pour les employés);

ATTENDU QUE le remplacement de ces ordinateurs était prévu en 2019;

ATTENDU QU' une soumission a été demandée à Technic Réseau Conseil pour l'achat de 4 ordinateurs et un écran;

ATTENDU QUE cette soumission correspond sensiblement au budget déjà prévu pour l'achat de l'ordinateur pour Sylvain Gagnon;

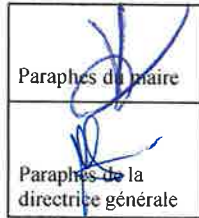
En conséquence, il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu d'entériner l'achat de 4 ordinateurs et d'un écran chez Technic Réseau Conseil, jusqu'à un budget maximum de 3800\$. **QUE** cette dépense non prévue au budget 2018 soit payée avec le poste 59-131-00-011 « Fonds réservés pour système comptable ». Si la municipalité se retrouve avec des excédents à la fin de l'année financière 2018, cet investissement sera payé à même les surplus du budget 2018.

QUE cette résolution remplace la résolution numéro 2018-087.

2018-100 CAROLE ST-HILAIRE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE RWANDA

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu d'autoriser un don au montant de 200\$ à madame Carole St-Hilaire pour sa mission au Rwanda. Que cette dépense non prévue au budget 2018 soit puisée dans le poste « Dons-Divers 2018 ».

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



**2018-101 LES BALLETS CLASSIQUES DE RICHMOND – DEMANDE DE
COMMANDITE**

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu d'autoriser l'achat d'une commandite d'une ½ page au montant de 60\$ dans le programme-souvenir du spectacle de fin d'année des Ballets classiques de Richmond. Que cette dépense non prévue au budget 2018 soit puisée dans le poste « Dons-Divers 2018 ».

**2018-102 COMITÉ ÉLÉ – ENTÉRINER LA LETTRE D'APPUI POUR FAIRE UNE
DEMANDE AU FONDS D'INITIATIVES CULTURELLES DE LA MRC**

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Gerald Badger et résolu d'entériner l'appui qui a été déposé 19 avril dernier par la municipalité pour que le Comité ÉLÉ dépose leur candidature au Fonds d'initiatives culturelles (FIC) de la MRC du Val-St-François.

2018-103 WOLFE BBQ – DEMANDE D'APPUI FINANCIER

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu d'autoriser un don au montant de 1500\$ plus taxes pour les festivités du Wolfe BBQ qui se tiendront au terrain de l'Exposition Agricole à Cleveland. Cette contribution servira à payer la location du terrain et sera versée directement à l'Exposition Agricole de Richmond.

Que cette dépense non prévue au budget 2018 soit puisée dans le poste « Dons-Divers 2018 ».

2018-104 HB ARCHIVISTES – LISTE DE DESTRUCTION DES DOCUMENTS

ATTENDU QUE l'article 7 de la Loi sur les archives, oblige tout organisme public à établir et tenir à jour un calendrier de conservation des documents;

ATTENDU QUE l'article 9, de cette même loi, lie l'organisme public à son calendrier;

ATTENDU QUE l'article 13, de cette même loi, prévoit que sous réserve de ce que prévoit le calendrier de conservation, nul ne peut aliéner ou éliminer un document actif ou semi-actif d'un organisme public;

ATTENDU QUE l'article 199 du *Code municipal*, stipule que le secrétaire-trésorier ne peut se désister de la possession des archives de la municipalité qu'avec la permission du conseil, ou sur l'ordre d'un tribunal.

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu:

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

| |
|------------------------------------|
| Paraphes du maire |
| Paraphes de la directrice générale |

- D'approuver la liste de destruction des archives, datée du 2018-04-12 et préparée par Michel Hamel, de HB archivistes, s.e.n.c.
- D'autoriser la secrétaire-trésorière à procéder à la destruction de ces documents.

2018-105 SCOUTS CANADA – 1ST RICHMOND SCOUTS – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu d'autoriser un don au montant de 250\$ au Scouts Canada – 1st Richmond Scouts. Que cette dépense non prévue au budget 2018 soit puisée dans le poste « Dons-Divers 2018 ».

CAMPAGNE ANNUELLE DE FINANCEMENT 2018-2019 – LES AMIS DES JEUX DU QUÉBEC -ESTRIE

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette campagne annuelle de financement 2018-2019.

TOURNOI DES MAI(T)RES – INVITATION À PARTICIPER AU TOURNOI DE GOLF 2018 DE VALCOURT

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette invitation.

2018-106 FORMATION INFOTECH POUR JULIE LÉTOURNEAU, SUZANNE BOUCHER ET CLAUDETTE LAPOINTE

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu d'autoriser mesdames Julie Létourneau, Suzanne Boucher et Claudette Lapointe à participer à l'atelier de formation 2018 d'Infotech, qui aura lieu le 15 mai 2018 à Sherbrooke, au coût de 460\$ dollars (plus taxes) pour les trois participantes.

Cette dépense sera payée avec le poste budgétaire de formation.

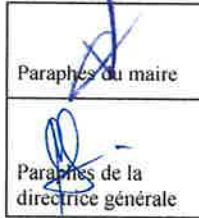
2018-107 CONGRÈS DE LA FQM – REMPLACEMENT DE LA PARTICIPATION DU MAIRE

ATTENDU QUE monsieur le maire, Herman Herbers, ne pourra pas participer au congrès de la FQM qui aura lieu du 19 au 22 septembre 2018;

ATTENDU QU' aucun membre du conseil n'est disposé à y participer;

Dans les circonstances, il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Gerald Badger d'annuler l'inscription de monsieur Herman Herbers, maire au congrès de la FQM.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



2018-108 COMITÉ DE VOIRIE – MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2018-069

ATTENDU QUE la résolution numéro 2018-069, indique que le comité de voirie sera formé de deux citoyens;

ATTENDU QU' il y a lieu d'apporter une modification à cette résolution en indiquant qu'un seul citoyen participera au comité de voirie;

Dans les circonstances, il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu de modifier la résolution numéro 2018-069 pour y lire qu'un seul citoyen fera partie du comité de voirie.

2018-109 SOUMISSION EN COMMUN POUR UN DÉFIBRILLATEUR

ATTENDU QUE les membres du conseil ont accepté de participer à l'achat en commun d'un défibrillateur avec les municipalités du Canton de Melbourne, Ulverton et la Ville de Richmond, au coût de 1 534,51\$ chacun, offert par la compagnie Sentinel;

Dans les circonstances, il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu d'autoriser l'achat d'un défibrillateur au coût de 1 534,51\$ offert par la compagnie Sentinel.

2018-110 DENIS BARIL, ARCHITECTE – HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES

ATTENDU QUE les membres du conseil ont décidé de demander des plans d'architectes pour le réaménagement du bâtiment municipal, Phases 2 et 3;

ATTENDU QUE cette demande représente des honoraires supplémentaires à notre projet initial;

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu d'accepter les honoraires supplémentaires de Bilodeau, Baril, Leeming, tel que cité dans leur soumission en date du 25 avril 2018, au montant de 10 540\$ plus taxes, pour les phases 2 et 3.

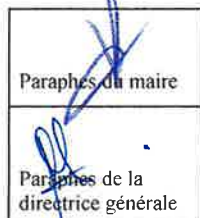
2018-111 FUSION EXPERT CONSEIL – HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES

ATTENDU QUE les membres du conseil ont décidé de demander des plans d'ingénierie pour le réaménagement du bâtiment municipal, Phases 2 et 3;

ATTENDU QUE cette demande représente des honoraires supplémentaires à notre projet initial;

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu d'accepter les honoraires supplémentaires de Fusion Expert Conseil inc., tel que cité dans leur soumission en date du 19 avril 2018, au montant de 5030\$ plus taxes.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



**2018-112 NOMINATION DE DEUX PERSONNES POUR LA SIGNATURE DES
CHÈQUES EN CAS DE POSTE VACANT DU MAIRE ET/OU DE LA
SECRÉTAIRE TRÉSORIÈRE**

ATTENDU QU' il y a lieu de nommer deux personnes autres que le maire ou la secrétaire-trésorière pour la signature de chèques en cas de poste vacant ou en cas de congés et/ou de vacances prolongées;

ATTENDU QUE cette résolution est valide seulement lorsque le maire ou la secrétaire-trésorière est absent (e) de son poste pour plus de 5 jours consécutifs;

Dans les circonstances, il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu de mandater madame Claudette Lapointe, directrice générale et secrétaire-trésorière à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la Caisse Desjardins afin que mesdames Sylvie Giroux et Julie Létourneau soient autorisées à signer les chèques de la municipalité lors de l'absence ou le poste vacant du maire ou de la secrétaire-trésorière.

Madame Sylvie Giroux, conseillère du district numéro 5, sera signataire lors des remplacements du maire;

Madame Julie Létourneau, adjointe administrative/réceptionniste, sera signataire lors des remplacements de la secrétaire-trésorière.

**ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE HBG POUR MESURER LES
CARRIÈRES ET SABLIERES**

Les membres du conseil ne donnent pas suite pour le moment.

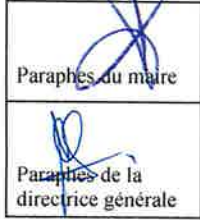
**2018-113 FORMATION POUR LA MISE À NIVEAU DES TRAVAUX DE VOIRIE
POUR SYLVAIN GAGNON**

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu d'entériner la formation pour la mise à niveau des travaux de voirie pour Sylvain Gagnon, en réservant les services temporaires de Claude Lacroix, à raison d'une journée par semaine. Ces services seront retenus, au besoin, sans dépasser le maximum du budget réservé pour la formation.

2018-114 PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA CULTURE

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité du Canton de Cleveland et de la qualité de vie de ses citoyens ;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société ;



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

- ATTENDU QUE** la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux ;
- ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Cleveland a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle ;
- ATTENDU QUE** le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les Journées nationales de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture ;
- ATTENDU QUE** l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle ;

IL EST RÉSOLU, il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu de mandater

QUE la municipalité du Canton de Cleveland, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame Journées de la culture le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

RAPPORT DES ACTIVITÉS DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire Herman Herbers fait mention au conseil municipal des activités qui se sont produites depuis son dernier rapport d'activités.

PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

La période de questions au public a été allouée.

Il y a eu l'intervention du public sur les points suivants :

- Problème de fossé M. Carson
- Bâtisse de chevaux en toile
- Monsieur Marcel St-Pierre remercie et commente son appréciation lors de la remise de sa médaille par le Lieutenant-Gouverneur du Québec
- Nivelage des chemins : Félicitations à notre employé de voirie, Jacques St-Pierre pour un bon travail effectué sur le chemin Blais

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



2018-115 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu que la séance soit levée à 20h25.

Herman Herbers, Maire

Claudette Lapointe,
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE CRÉDIT 2018-05

Je, soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour couvrir le montant des dépenses autorisées par le conseil municipal de la Municipalité du Canton de Cleveland aux termes des résolutions, adoptée lors de l'assemblée du 7 mai 2018.

À Canton de Cleveland, ce 8e jour du mois de mai de l'an deux mille dix-huit.

Claudette Lapointe,
Directrice générale / secrétaire-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 8e jour du mois de mai de l'an deux mille dix-huit.

Herman Herbers, Maire